



PUBLIC

Lors de la réalisation de travaux à proximité de réseaux dits sensibles, est considéré « opérateur » tout intervenant sur chantier soit en tant qu'opérateur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents. Ouvriers conducteurs d'engins chefs de chantier...

PRÉ-REQUIS

- Posséder une expérience des travaux sur chantier
- Être âgé de 18 ans révolus

MOYENS THÉORIQUES

- Salle de formation
- Vidéos projecteurs
- Ordinateurs / tablettes reliées à internet pour le passage à l'examen

ENCADREMENT

Formation dispensée par des formateurs répondant aux exigences du cahier des charges.

VALIDATION

Délivrance d'une attestation de réussite au QCM permettant à l'employeur de délivrer l'IPR opérateur.

FORMATION 1 I.P.R. OPÉRATEUR

DURÉE

7 heures avec passage du test QCM

OBJECTIFS

- Technique de sécurisation des chantiers.
- Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs.
- Pouvoir réaliser des travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions.
- Comprendre les conséquences d'un dommage et savoir réagir.
- Pouvoir obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (IPR).



PROGRAMME

CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION

- Présentation et objectifs de la formation.
- Contexte et enjeux de la réglementation.
- Les obligations des différents acteurs.
- Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU).
- Les différents principes généraux de prévention selon tes types de travaux.
- Les sanctions applicables.
- Pourquoi une IPR ?

LA MISE EN OEUVRE DU CHANTIER

- Les documents nécessaires sur un chantier.
- Les piquetages et marquages au sol.
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.
- Le guide technique : présentation et mode d'emploi.
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier.
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.

SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques.
- Les différentes classes de plan.
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux.
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux.

TRAVAILLER À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

- Les cas d'obligations de présence des exploitants.
- Les moyens de protection collective et individuelle.
- Les éléments de réseaux visibles sur le terrain.
- Pouvoir reconnaître des situations potentiellement dangereuses ou inattendues.
- Les règles pour les branchements.
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.
- L'obligation de récolement.

EN CAS D'ANOMALIES

- Mesures à respecter en cas d'accrochage.
- La règle des 4A.
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.



**PASSAGE DU QCM
EN FIN DE JOURNÉE
(1H MAXIMUM)**